

# Pourquoi acceptez-vous des textes invitant à tuer les juifs et les chrétiens ??? Petite expérience...

écrit par Edmond le Tigre | 20 décembre 2019



UNE EXPERIENCE INTERESSANTE...

Voici l'expérience: Je prends des sourates du Coran et je remplace le mot „infidèles“ par le mot « musulman“

Voyez par vous-même:

**Sourate 2, versets 192 et 193 DU CORAN:** « *Ce sera la juste récompense des musulmans. [192] S'ils cessent de vous attaquer, sachez que Dieu est Clément et Miséricordieux. [193] Combattez-les sans répit jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de subversion et que le culte soit rendu uniquement à Dieu.*

**Sourate 47, verset 4 DU CORAN:** « *Lorsque vous rencontrez les musulmans, frappez-les au cou (c'est à dire: décapitez-les) ».*

**Sourate S3, verset 141 DU CORAN:** « *Que Dieu purifie ceux qui croient et anéantisse les musulmans »*

**Sourate 8, verset 7 DU CORAN:** « *Dieu a voulu exterminer les musulmans jusqu'au dernier. »*

**Sourate 8, verset 12 DU CORAN:** „*Je vais jeter la terreur dans les coeurs des musulmans. Frappez-les donc au-dessus des cous (c'est à dire: décapitez-les)*

**XXXXXXXXXXXXXXXX**

Comment avez-vous réagi en lisant cela? Vous êtes vous indignés? Rejetez-vous ces injonctions? Refusez-vous de suivre ces injonctions vis à vis des musulmans?

Alors pourquoi les acceptez-vous lorsqu'elles concernent des juifs et des chrétiens?

.

Le rappelle que je n'ai fait que remplacer le mot « allah » par « dieu » et le mot « infidèle » par « musulman“, que ces sourates et ces versets sont dans le coran, qu'elles concernent le sort qui doit être réservé aux juifs et aux chrétiens par les musulmans, que le coran est en vente libre et que ces versets ne semblent gêner personne: ni le président de la République, ni le ministre de l'intérieur, ni les députés, ni les sénateurs, ni les médias, ni la justice, personne !!!

.

Moi, ils me gênent terriblement et, de plus, ils contreviennent à nos lois et à notre constitution si bien que l'on pourrait accuser de complicité de viol des lois de la République les personnes citées plus haut.